

LE RELIQUAIRE DE SAINT ANTOINE

28.10.2014 - ce même Saint Antoine qui voulait être si tranquille !

Merci Janice pour la découverte de l'aventure insolite de ce personnage.... Les Reliques de Saint Antoine Janice Lert (Guide Conférencière agréée par le Ministère de La Culture) La Culturothèque – mardi 28 octobre 2014

Chronologie 356 - Mort d'Antoine près de Thèbes en Egypte. Enterré dans un endroit tenu secret. 529 - Découverte mystérieuse des reliques qui sont transportées à Alexandrie et déposées à l'Eglise St. Jean-Baptiste. 670 - Arrivée des Sarrasins en Egypte : les reliques sont transportées à Constantinople et déposées à l'Eglise Sainte-Sophie. 11e s. - Pèlerinages : reliques ramenées en Dauphiné par le chevalier Jocelin. Déposées dans une chapelle à la Motte-Saint-Didier, qui deviendra « Saint Antoine l'Abbaye ». Arrivée des moines Bénédictins de Montmajour en Dauphiné. Période du « feu de Saint Antoine ». Création de l'ordre des Hospitaliers de St. Antoine (Antonins). Relations de plus en plus tendues entre les deux ordres (Bénédictins et Antonins). 1237 - Consécration de la chapelle des Antonins avec don d'un bras du saint pris dans le reliquaire des Bénédictins. 1273 - Arrivée d'Aymon de Montagny comme prier des Antonins, qui réussira à prendre la tête des Bénédictins également. Réaction de Montmajour. Expulsion des Bénédictins de Montmajour de St. Antoine l'Abbaye ; ils retournent à Montmajour. 1290 - Aucune nouvelle des reliques. Sont-elles restées en Dauphiné ou sont-elles revenues à Montmajour avec les moines Bénédictins ? Les deux communautés sont dissociées par le Pape Boniface VIII et les Antonins doivent payer une pension annuelle aux Bénédictins. 1490 - Le Pape Innocent VIII place les Bénédictins de Montmajour sous la domination des Antonins. Réaction des Bénédictins : ils craignent un coup de force des Antonins pour récupérer les reliques et les transfèrent « intra-muros » dans la ville d'Arles, à l'église St. Julien. Chaque communauté accuse l'autre d'utiliser de fausses reliques pour la quête. La noblesse arlésienne réagit et des avocats sont engagés pour plaider la cause des moines de Montmajour devant le Pape et le roi. 1495 - Nouveau Pape Alexandre VI met fin à la querelle. Les deux communautés sont séparées et Montmajour reçoit plusieurs prierés en Dauphiné ; la pension due par les Antonins est annulée. 16e - Les reliques sont gardées à l'Eglise Saint Julien sous clef et utilisées lors de la procession de la fête de Saint-Antoine le 17 janvier, fête somp-tueuse avec beaucoup d'invités qui coûtait cher à la ville. Les reliques seront vénérées jusqu'à la Révolution. Certains en seront perdus. 1526 - Nouveau reliquaire représentant un buste de Saint-Antoine en argent massif émaillé et doré. 1662 - Consécration de l'église St. Julien et St. Antoine reconstruite. 1663 - Dépose des reliques dans la nouvelle église avec ouverture de la châsse et inventaire. 1794 - Reliquaire vidé et envoyé à Marseille pour être fondu pendant la Révolution. Les reliques auraient été recueillies par des particuliers et dispersées dans différentes caisses. 1802 - Arles a perdu son évêché et est rattaché au diocèse d'Aix. Les reliques d'Antoine font partie des « reliques remises à l'Eglise St. Julien à qui ils appartenaient » dans une note d'une Commission d'examen. 1839 - L'archevêque du diocèse demande que les reliques non identifiables, dont font partie celles d'Antoine, soient placées dans d'anciennes tombes à l'intérieur de l'église pour les protéger des « violations et irrévérences ». cette période le « feu de St. Antoine » a été identifié et l'intérêt « médical » des reliques a disparu ; personne ne s'y intéresse plus. 1844 - Publication par l'Abbé Dassy d'une étude démontrant que les reliques d'Antoine sont bien en Dauphiné et pas à Arles. Les arlésiens répondent. Dassy reprend sa plume et la média s'en mêle. La querelle est rallumée. 1845 - Intervention du maire d'Arles, Estrangin, pour essayer de trouver les reliques arlésiens. l'ancien recteur de St. Julien, Montagard, actuellement archiprêtre de St. Trophime, est interrogé. Certains accusent d'avoir agi « clandestinement » en enterrant les reliques secrètement. Le maire invite à remettre les reliques à leur place, puisqu'elles « n'entrent pas dans le cas des reliques non identifiées » Les reliques sont exhumées et un inventaire en est établi par le docteur Ferrier. En se basant sur l'inventaire de 1663 il identifie les ossements d'Antoine qui sont mis sous clef. 1860 - Les reliques sont déposées dans un nouveau reliquaire en bronze doré à l'Eglise St. Julien où elles resteront jusqu'aux bombardements de 1944. l'église sera détruite mais le reliquaire sauvé et remis après la guerre à son emplacement, dans l'indifférence générale. Les offices religieux n'auront plus lieu dans l'Eglise St. Julien, qui ne sert que pour des concerts. 2000 - Après l'étude du jeune historien Michel Baudat sur le devenir de ces reliques, l'Eglise s'y intéresse de nouveau et les fait transférer à l'Eglise St. Trophime, où une chapelle spéciale est aménagée pour les accueillir.